

**Participants : Gaëlle Paulin – Sophie Marcucci
Didier Robert – Laurent Mercier – Jean-Marc Lefebvre – Jérémy Lull – Martin de Corbier
– Charles-Henri Le Billan**

**Prochaine Réunion le :
Mardi 15-11-2022**

Objet – Sujet Traité

Responsable

Délai

La réunion, ouverte à tous, s'est déroulée en présence de 8 participants, selon l'ordre du jour suivant :

- Communications Diverses
- Relations avec la Municipalité
- Animations à venir
- Questions diverses

Pratiques Cyclistes constatées et respect des règles

Nous constatons qu'il y a de plus en plus de personnes et, pour rester sur le plan vélo, de plus en plus de cyclistes qui prennent de dangereuses libertés par rapport au Code de la Route ce que nous déplorons fortement.
Il faut à tout pris organiser des sessions d'information pour inciter les TOUS les usagers à respecter les règles de Circulation Urbaine

BVC est prêt et a un document support.

Une démultiplication en interne sera faite auprès des membres qui souhaitent s'investir dans diffusion de cette information.

BVC est attaché à faire de Brive une ville où tous les usagers (automobilistes - cyclistes - Piétons) connaissent les Règles, car BVC est persuadé que cet **irrespect continu** du Code, même et surtout par les **utilisateurs de vélo**, est un **frein au développement de la pratique Cycliste Urbaine**.

Outre les sessions d'information citées plus haut et organisées avec les Quartiers.

BVC organisera des réunions de travail avec quelques uns de ses membres pour réfléchir sur :

- Des articles synthétiques sur différents points particulièrement non observés du Code de la Route
- De petites vidéos expliquant les diverses infractions.

afin de les diffuser dans les différents médias à sa disposition

BVC précise que son site propose, dans la rubrique : Circulation Urbaine / Difficultés de circulation, des exemples de disfonctionnements (qui sont, il faut bien l'avouer toujours les mêmes et donc atteignent leur limite).

Cotisations – Subvention

Cette année nous avons eu 22 cotisants pour un total de 250€

La subvention de 300€ de la Mairie vient juste d'être votée au dernier Conseil Municipal et n'est pas, à ce jour, sur notre compte.

Il n'y a pas assez de cotisants pour nous permettre de ne pas être à la merci d'un problème de subvention de la Mairie nos frais fixes étant de 350€ par an.

<p>Relation avec la Municipalité : Sortie des Bouriottes</p> <p>À la suite de la mise en place de la passerelle sur le Pian, la sortie de la Plaine des Jeux des Bouriottes a été fermée et des blocs bétons ont été posés par la mairie de Malemort. BVC a regardé avec les Services Techniques de Brive et de Malemort comment trouver une solution qui soit pratique pour les cyclistes et empêche d'envahissement de la plaine des jeux par les gens du voyage.</p> <p>Des essais ont été fait par ds membres de BVC lors de la dernière sortie On Y Va À Vélo.</p> <p><i>Un compte rendu des observations faite lors de ces essais et des propositions seront faites aux deux municipalités.</i></p>	<p>Didier</p>	<p>S42</p>
<p>Relation avec la Municipalité : Rue de la République</p> <p>Des bornes ont été mises en place pour boucher la rue de la République à hauteur de la rue de l'Hôtel de Ville</p> <p>Le panneau de signalisation B54 "Aire Piétonne" est parfaitement conforme et se suffit à lui même pour interdire la circulation des véhicules motorisés n'assurant pas la desserte de cette rue.</p> <p>Il a été posé, pendant quelques jours, un panneau B0 interdisant aussi la circulation des cyclistes.</p> <p>BVC a fait le nécessaire auprès de la Municipalité pour que ce panneau soit retiré</p> <p><i>BVC attire néanmoins l'attention de la Municipalité sur l'occupation anarchique du domaine public par les commerçants qui, même s'il ont une autorisation municipale, se doivent de ne pas dériver vers une véritable entrave à la circulation.</i></p>		
<p>Animations à venir : Vélo-Lampion</p> <p>D'un commun accord nous pensons que la date du 29 octobre n'est pas pertinente car avant le changement d'heure et donc avant la tombée de la nuit à cette date.</p> <p>BVC souhaite, pour plus de visibilité de cette action nationale et ô combien importante, se raccrocher à une manifestation Briviste.</p> <p>Le faire pendant la Foire du Livre cette année n'est pas possible car il faut auparavant se rapprocher de la Municipalité et surtout de la Préfecture et il ne reste pas assez de temps pour ces démarches.</p> <p>BVC a décidé de faire cette animation lors du Marché de Noël</p> <p><i>BVC se rapprochera de l'organisation municipale pour convenir de la date la plus efficace pour la visibilité de cette animation</i></p>	<p>Didier</p>	
<p>Questions Diverses : Gilets de Sécurité Logotés BVC</p> <p>Suite à un devis demandé pour la fourniture et le logotage de gilet, il faut compter 10€ TTC par gilet pour une commande de 25 pièces.</p> <p>La question est posée de savoir ce que l'on en fait :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Vendre aux adhérents à 10€ après qu'il aient donné 7€ de cotisation n'est pas raisonnable - Les donner gratuitement aux adhérents ou les prêter lors des sorties n'est pas viable financièrement. <p><i>Pour pouvoir envisager une opération de ce type, il faudrait que l'on parvienne à avoir une cinquantaine de cotisants.</i></p> <p><i>À nous de recruter pour pouvoir augmenter le budget annuel</i></p>		

<p>Questions Diverses : Compte Twitter</p> <p>Il y a beaucoup d'instances qui suivent les comptes Twiter et en particulier la Ville de Brive et la FUB et que ces derniers relayent parfaitement à leurs abonnés. Nous nous proposons de relayer nos informations Facebook sur Twitter</p> <p><i>BVC possède un compte Twitter non exploité. Didier va regarder la possibilité de jumelage du compte BVC avec un autre compte pour plus de facilité d'emploi</i></p>	<p>Didier Gaëlle Sophie</p>	<p>S41</p>
<p>Questions Diverses : Attache vélo devant la pharmacie Dessendier</p> <p>Il y a un grand parking et 2 ou 3 attache-vélos seraient les bienvenus</p> <p><i>Voir avec les Services Techniques la faisabilité et s'il n'y a pas de problème de domaine privé</i></p>	<p>Didier</p>	
<p>- Contrôle de fermeture de la deuxième porte. - Fermeture de la porte principale et Contrôle à 22h00.</p>	<p>Didier</p>	<p>S41</p>